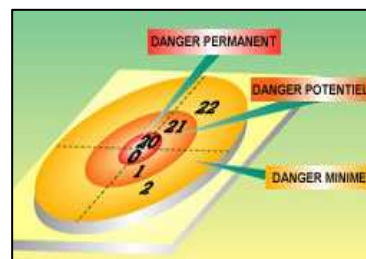




REGLEMENTATION ATEX (Atmosphères explosives)

Réf : P/S-ATEX



OBLIGATIONS :

Directive 94/9/CE, régit les appareils (dès leur conception et construction) et les systèmes de protection destinés à être utilisés en atmosphère explosive.

Directive 99/92/CE, fixe les prescriptions minimales de protection en matière de sécurité et de santé des travailleurs susceptibles d'être exposés aux risques d'atmosphères explosives.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉ-REQUIS :

- Chefs d'établissement, Responsable Sécurité Environnement, Concepteurs, Techniciens,
- Cette formation s'adresse aux personnes chargées de garantir la sécurité des personnels et la conformité des matériels en zones potentiellement explosives.

OBJECTIFS :

- Mesurer l'impact des directives sur votre organisation,
- Evaluer vos risques spécifiques ATEX pour déterminer un zonage pertinent,
- Planifier la mise en conformité de vos matériels et installations,
- Intervenir dans une zone à risque d'explosion en respectant les règles et la conduite à tenir.

CONTENU :

+ Un nouveau contexte réglementaire

- ↳ De nouvelles prescriptions,
- ↳ Une complémentarité entre les directives,
- ↳ Des conséquences sur votre organisation,
- ↳ Obligations et contraintes supplémentaires de la transposition des directives en droit français.

+ Les nouvelles exigences

- ↳ Evaluer le risque atmosphères explosives,
- ↳ Savoir définir des zones ATEX,
- ↳ Comprendre l'agencement du document relatif à la protection contre les explosions (DRPCE).

+ Evaluer vos risques spécifiques ATEX

- ↳ Recenser les matériels et produits susceptibles de former une zone ATEX,
- ↳ Evaluer le volume et la nature des ATEX pouvant se former,
- ↳ Evaluer le coût de la mise en conformité,
- ↳ Définir des mesures compensatoires,
- ↳ Identification des ATEX poussiéreuses.

+ Mise en conformité de vos matériels et installations

- ↳ Installations électriques,
- ↳ Documentation et marquages « CE » à exiger du fournisseur de vos matériels et installations,
- ↳ Contrôler et certifier votre Matériel pneumatique, hydraulique et mécanique,
- ↳ Respecter une procédure pour chaque catégorie d'équipements.

+ Opérations de maintenance en milieu ATEX

- ↳ Nécessité des procédures d'intervention,
- ↳ Un nouveau marquage et une nouvelle signalisation,
- ↳ Une formation spécifique du personnel,
- ↳ Une nouvelle conformité : matériels et installations antidéflagrant.

+ Risque ATEX intégré à votre Prévention des Risques

- ↳ Mise à jour du Document Unique,
- ↳ Eviter la répétition avec le DRPCE,
- ↳ Cohérence de la structure documentaire,
- ↳ Sensibiliser le personnel.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Ce programme, réalisé par informatique et visionné par vidéo projecteur, s'appuie également sur des débats, cas concrets, cas pratiques.

LE + DE FØ-SEC-CH :

Il est possible d'adapter les formations aux risques particuliers de l'entreprise et de vous accompagner dans l'étude.

REMARQUE :

1 ou 2 journées peuvent être ajoutées pour étudier des cas pratiques adaptés à votre entreprise : zonage, formation du personnel



Formation validée à partir de 5 personnes en inter entreprises



1 jour

Pour tous renseignements,
Inscriptions, formations intra
ou formations sur mesure :

FØ-SEC-CH S.A.R.L.
79, Route de Germignan – 33160 SAINT AUBIN DE MEDOC
Tél. : 05.56.08.49.87 - Fax : 05.56.08.55.53
Courriel : fosecch@gmail.com